



Collectif DESTOCAMINE

E. Chamik porte-paroles

33 B rue de Masevaux

68310 Wittelsheim Téléphone : 03 89 57 72 54

www.destocamine.fr

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

LETTRE OUVERTE

Wittelsheim, le 13 novembre 2017

OBJET : Dossier Stocamine :

**Instauration d'un moratoire sur les travaux de confinement,
Gel des travaux de démontage du système d'aération et
Ventilation du chantier de déstockage**

Monsieur le Président de la République,

Par courrier du 6 novembre adressé à la préfecture du Haut-Rhin, nous vous avons sollicité aux fins de nous accorder une entrevue. Nous voulions vous rendre attentif à la situation de Stocamine dans le Haut-Rhin et aux 41 500 tonnes de déchets industriels dangereux hautement toxiques stockés au fond de l'ancienne mine de potasse Joseph Else à Wittelsheim.

Le soir du 9 novembre la préfecture nous a fait part, qu'aucun autre sujet que la réconciliation franco-allemande ne serait abordé le 10 novembre 2017 au Vieil Armand.

Nous voulions vous faire part, que dans ce dossier, l'entreprise MDP/STOCAMINE et les services de l'Etat, n'ont jamais écouté ni pris en compte l'avis et les remarques des collectivités, des élus, des citoyens, des représentants du personnel, des riverains, des associations et des syndicats, exprimés lors de la concertation publique de 2013 et de l'enquête publique de 2016.

L'arrêté préfectoral du 23 mars 2017 autorise le stockage en mine de ces déchets pour une durée illimitée, après retrait de 2200 tonnes de déchets mercuriels, ainsi que la mise en place de barrières de confinement en béton qui ne feront que retarder la pollution (avis unanime des experts).

Cela s'explique, par le fait que dans cette affaire l'Etat est à la fois juge et partie. En effet l'Etat est actionnaire à 100% de MDPA/STOCAMINE, les services de la DREAL et l'administration préfectorale dépendent de l'Etat. Tous n'entendent que la seule voix de M.ROLLET le liquidateur amiable de Stocamine.

Cet arrêté préfectoral est attaqué devant le Tribunal Administratif de Strasbourg par le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental du Haut Rhin, par la ville de Wittenheim, Alsace Nature et la CLCV pour le collectif Déstocamine.

Dans sa réponse au député Straumann et président du conseil départemental 68, Monsieur Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, tout en reprenant les mêmes arguments avancés par l'Administration depuis de nombreuses années, lui a assuré que ce dossier Stocamine allait être traité dans la transparence.

Cependant c'est par voie de presse, dans l'article paru dans le quotidien « L'ALSACE » samedi le 4 novembre 2017, que nous apprenons, que le déstockage partiel se terminait au plus tard mardi 7 novembre 2017. Les journalistes ont pu visiter le chantier du fond et Monsieur Alain Rollet, liquidateur amiable des MDPA/STOCAMINE leur a fourni ses explications !

Malheureusement nous devons vous informer que la CCS (Commission de Suivi de Site) Stocamine et le Comité de suivi des travaux de déstockage ont été réunis la dernière fois le 7 décembre 2016 ! Le règlement des CSS prévoit deux réunions annuelles. En matière de transparence dans ce dossier, les services de l'Etat mettent plutôt une chape de plomb !

A ce jour le chantier de déstockage partiel ayant pris fin, l'entreprise SaarMontan devra quitter les lieux avec son savoir faire. Il restera au fond de la mine : 41500 tonnes de produits hautement toxiques dont 6872 tonnes de déchets arséniés, 5263 tonnes de terres polluées, 20714 tonnes de REFIOM non stabilisés, 3400 tonnes de sels de trempe cyanurés, 6 tonnes de plomb, des déchets mercuriels, de l'antimoine, des métaux lourds et des produits phytosanitaires...qui pollueront le sol l'air et la nappe phréatique la plus grande d'Europe.

L'entreprise MDPA/STOCAMINE a engagé des consultations avec des entreprises spécialisées, aux fins de démonter au plus vite le système de ventilation et d'aération du chantier de déstockage. L'installation de ce ventilateur, les accessoires, les capteurs d'émanation de gaz, ont coûté près de 500 000€ ! Cette installation est pourtant vitale pour la poursuite du déstockage.

Le but de cette manœuvre est de rendre irréversible le confinement et d'anticiper une décision juridique qui pourrait annuler l'arrêté préfectoral du 23 mars 2017.

Pour éviter que la justice ne rende une décision inapplicable, car la plupart des galeries d'accès au stockage seraient bouchées par du sel ou du béton, il faut instaurer un moratoire dans ce dossier de confinement.

De plus Il faut empêcher le démontage des installations de ventilation, aération du chantier de déstockage, qui doit intervenir dans les prochains jours !

Nous rappelons également qu'une demande d'enquête parlementaire a été déposée par le député Raphaël Schellenberger, pour faire la lumière sur ce dossier opaque. Le député Bruno Fuchs et la députée Mathilde PANOT ont posé une question écrite au gouvernement au sujet de Stocamine. Une pétition recueillant près de 30 000 signatures circule en ce moment.

Nous avons encore en mémoire, votre propos de campagne qui disait : vos ministres s'imposeraient face aux directeurs de l'Administration. Dans ce dossier c'est bien l'Etat et l'Administration qui tentent par tous les moyens mêmes irréguliers, d'imposer leur solution.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, d'intervenir auprès de Monsieur Nicolas Hulot Ministre de la Transition écologique et solidaire, afin qu'il instaure un moratoire dans le dossier Stocamine et qu'il gèle le démontage du ventilateur d'aération, afin que la justice administrative puisse rendre sa décision, sans que la situation au fond de la mine soit irréversible.

Nous souhaitons enfin être reçus personnellement par le Ministre Hulot, pour une mise à plat de ce dossier.

Dans l'attente de réponses favorables et en vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Collectif Déstockamine :

Etienne CHAMIK, porte-parole, Josiane KIEFFER, CLCV, Jean Marie DUBEL, syndicat CFTC et président Association Cité Langenzug